



LISTE DES DELIBERATIONS

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du 14 février 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JANVIER 2023

Le bureau de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du bureau communautaire du 3 janvier 2023.

MARCHES PUBLICS

DELIBERATION 2 : MARCHE N°2022-057 : ACCORD CADRE RELATIF A LA SECURITE ET MEDIATION SUR LES SITES D'AQUALAC ET DE LA PLAGE DU BOURGET DU LAC - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3 : MARCHE N°2022-063 – ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES POUR LES CAMPAGNES DE MESURES SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT, LES EAUX PLUVIALES ET LE MILIEU NATUREL – ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : MARCHE N°2022-060 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU BIOLAY SUR LA COMMUNE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND – RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USEES – LOT 1 : VOIRIE, RESEAUX HUMIDES ET GENIE CIVIL DES RESEAUX SECS - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 5 : MARCHE N° 2022-054 : « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RESERVOIRS DE CORSUET HAUT, DE CORSUET BAS ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE EN EAU POTABLE SUR LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 6 : MARCHE N°2022-051 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU SITE LEPIC - ATTRIBUTION DES LOTS 1 (TERRASSEMENT – VRD – ESPACES VERTS) ET 2 (GENIE CIVIL) ET DECLARATION D'INFRACTUOSITE DU LOT 3 (PROCESS – EQUIPEMENTS)



LISTE DES DELIBERATIONS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 7 : MARCHÉ N°2022-055 : ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDES RELATIF AUX PROCEDURES D'EVOLUTION DES PLUI – LOT N°2 : PROCEDURES D'EVOLUTION DU TERRITOIRE DE L'ALBANAIS SAVOYARD – DECLARATION D'INFRUCTUOSITE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 8 : MARCHÉ N°2020 – 14 : VALORISATION DES PRODUITS ET MATERIAUX APPORTES EN DECHETTERIE LOT 1 : EXPLOITATION DE LA RECYCLERIE DE DRUMETTAZ, VALORISATION DES PRODUITS ET MATERIAUX DES DECHETTERIES DE DRUMETTAZ, GRESY-SUR-AIX ET LE BOURGET-DU-LAC - LOT 2 : ENLEVEMENT ET VALORISATION DES MATIERES SUR CHINDRIEUX - AVENANTS 1

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à la majorité moins une abstention (N. MERCAT).

RESSOURCES HUMAINES

DELIBERATION 9 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CPAM DE LA SAVOIE POUR L'ACCES AUX DROITS, AUX SOINS ET A LA SANTE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 10 : CONVENTION CADRE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE FORMATION AVEC LE CNFPT

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

FINANCES

DELIBERATION 11 : BUDGET PRINCIPAL 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 12 : BUDGET PRINCIPAL 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – NON-VALEURS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 13 : BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 14 : BUDGET EAU POTABLE 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 15 : BUDGET PORTS 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – NON-VALEURS



LISTE DES DELIBERATIONS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 16 : BUDGET TRANSPORTS 2023 - CREANCES IRRECOUVRABLES – NON-VALEURS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

DELIBERATION 17 : INSTALLATION D'UNE COUVERTURE THERMIQUE SUR LE BASSIN NORDIQUE D'AQUALAC - DEMANDE DE SUBVENTIONS – DELIBERATION CORRECTIVE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 18 : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE D'AQUALAC - DEMANDE DE SUBVENTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

TOURISME

DELIBERATION 19 : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONDS FEDER POUR LE PROJET DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE LA PROMENADE DU LAC ENTRE LES MOTTETS ET GRESINE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DEPLACEMENTS

DELIBERATION 20 : AMENAGEMENT DE LA VELOURTE DES 5 LACS – ACHAT DE LA PARCELLE AL 19P APPARTENANT A MONSIEUR GEORGES DURAND

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

AGRICULTURE

DELIBERATION 21 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TERRITOIRES D'ANECY (ISETA) POUR UN TRAVAIL D'ETUDE « EAU ET AGRICULTURE »

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

VALORISATION DES DECHETS

DELIBERATION 22 : CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE (CAP 2022) AVEC CITEO - AVENANT N° 5

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 23 : CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE (CAP 2022) AVEC CITEO - AVENANTS DE PROLONGATION DES REPRENEURS MATIERES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 24 : CONTRATS DE REPRISE DES MATERIAUX AVEC EPR : PAPIERS ET CARTONS NON COMPLEXES, GROS DE MAGASINS - AVENANT N° 7

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 25 : AFFILIATION D'EPR A LA FEDERATION NATIONALE DES ACTIVITES DE DEPOLLUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT - AVENANT N° 1

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

EAU

DELIBERATION 26 : REALISATION DU « BARREAU EST » CANALISATIONS D'EAU POTABLE RUE GENERAL MOREAU - CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AU SDES POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

GEMAPI

DELIBERATION 27 : ACQUISITION FONCIERE DES ZONES HUMIDES – SECTEUR EX-CALB – COMMUNE DE MOUXY – ZONE HUMIDE N°9 « LES MENTENS » - ACHAT DE LA PARCELLE B 718

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, décide le retrait de cette délibération.

La séance est levée à 19h30.